

COMMUNE DE LA BASTIDE PRADINES

Séance du 20 mars 2024

Membres en exercice :

10

Présents : 8

Date de la convocation: 14/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt mars 20 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves MALRIC

Votants: 8

Pour: 8

Présents : Yves MALRIC, Philippe VALDEYRON, Anne Marie MAILHE, Bastien GIACOBBI, Magali COMBY, Jean Pierre ROMIER, Angele BOUSQUET, Julie CRISTOL ÉPOUSE FRAISSE

Contre: 0

Représenté (e)(s):

Abstentions: 0

Excusé (e)(s):

Absent (e)(s): Serge ARNAL, Francois COMBY

Secrétaire de séance: Julie CRISTOL ÉPOUSE FRAISSE

Objet: Vote du budget primitif - eau_la_bastide - 2024_DE_08_TER

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune de La Bastide Pradines,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de La Bastide Pradines pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 228 780.39 Euros

En dépenses à la somme de : 228 780.39 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

AGEDI
SECTION DE FONCTIONNEMENT
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/04/2024
012-211200225-20240320-2024_DE_08_TER-DE

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	18 995.81
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 000.00
014	Atténuations de produits	1 697.85
65	Autres charges de gestion courante	2 000.00
66	Charges financières	5 600.00
023	Virement à la section d'investissement	12 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 043.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		54 336.66

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	39 062.00
75	Autres produits de gestion courante	2 800.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 536.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	10 938.66
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		54 336.66

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00
23	Immobilisations en cours	149 339.73
16	Emprunts et dettes assimilées	13 568.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 536.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		174 443.73

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	41 205.00
16	Emprunts et dettes assimilées	39 400.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 766.00
021	Virement de la section de fonctionnement	12 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 043.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	67 029.73
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		174 443.73

ADOPTE A LA MAJORITE

Fait et délibéré à LA BASTIDE PRADINES, le jour, mois et an que dessus.
AGEPI Dépôt SOUS PRÉFECTURE DE MILLAU
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2024 012-211200225-20240320-2024_DE_08_TER-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous Préfecture le : 09 avril 2024
et publié ou notifié le 09 avril 2024

AGEDI
Dépôt SOUS PREFECTURE DE MILLAU

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/04/2024
012-211200225-20240320-2024_DE_08_TER-DE